

# AU CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi 2 avril 2015 à 20H30 sous la présidence de monsieur Ludovic JULIEN, Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle Annexe de la Mairie.

**Présents** : messieurs JULIEN, CHERION, GUEULLET, RONCERET, JUAN, VOLAT, DUFREGNE, DENIS mesdames DORIAT, EDELIN, PARIS, FAVIER.

**Excusés** : Madame DUPOUX (pouvoir Madame DORIAT), Madame AGUINET (pouvoir M CHERION), Madame BELMILIANI.

**Secrétaire de séance** : Madame EDELIN.

Le procès verbal du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

## **1) Choix des entreprises pour les travaux d'aménagement d'une salle de classe à l'école primaire.**

Sur proposition de la commission d'Appel d'offres après vérification des offres par la maîtrise d'œuvre, le cabinet Lerner Ménis Noailhat, le Conseil Municipal décide de retenir les offres suivantes :

- Lot Maçonnerie : l'entreprise LEROUX pour un montant de 14 676.95 € HT
- Lot Menuiserie : l'entreprise FOURNIER pour un montant de 12 873.19 € HT
- Lot Serrurerie : l'entreprise ROLLET pour un montant de 18 416.20 € HT
- Lot Plâtrerie Peinture : l'entreprise FRIAUD pour un montant de 13 073.99 € HT
- Lot Revêtement de Sol : l'entreprise DUCELLIER pour un montant de 3 453.76 € HT
- Lot Plomberie Chauffage : l'entreprise MONIER GENIE CLIM pour un montant de 6 700 € HT
- Lot Electricité : l'entreprise C.T ELEC pour un montant de 8 434.52 € HT

Le montant total des travaux atteint la somme de 77 628.61 € HT

Toujours à l'école primaire, la chaudière étant défectueuse, la municipalité a retenu pour son changement le devis de l'entreprise ROCHE, le moins élevé d'un montant de 9 382.20 € HT. Les travaux de démolition au 1<sup>er</sup> étage de l'école primaire pourraient démarrer durant les vacances de Pâques.

## **2) Vente chemin rural de Champcou**

Face au constat de disparition effective du chemin rural de Champcou, la municipalité décide de le vendre à l'indivision BARICHARD et à monsieur Julien RENFORT au prix du marché de 0.30 € m<sup>2</sup>. Le montant rapportera à la commune 414 €. Les frais de géomètre et de notaire sont à la charge des acheteurs.

## **3) Demande de local de la part de l'AS Ménéulphienne et Pétanque**

Les associations de football et de pétanque souhaiteraient disposer d'un club house pour organiser les diverses manifestations sportives qui leurs sont réservées. L'AS Ménéulphienne évoque une subvention possible de la part de la fédération française de football dans le cadre de l'Euro 2016. La Commune émet un avis favorable à l'AS Ménéulphienne pour la réalisation d'un dossier commun comprenant le coût global des travaux ainsi que les subventions mobilisables (FFF, états, partenaires privés).

## **4) Congé parental à la structure multi-accueil**

Carine Méténier Auxiliaire de puériculture à la structure multi-accueil sera en congé parental à compter du 10 avril 2015 à mi-temps. La commune vient de recruter Karine Breugnot, infirmière pour pourvoir au 2<sup>em</sup> mi-temps.

## **Divers**

- Parution du P'ti Ménéulph avant les vacances du mois de juillet.
- Vote du Budget le 14 avril 2015
- Une information sur la mission unique d'accueil (Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais) se tiendra lors d'un prochain Conseil Municipal.
- Les élus dans le cadre des travaux du futur bâtiment périscolaire se rendront au Centre de Prévention Routière à Avermes afin d'étudier une réalisation récente.
- Sur le dossier de la pharmacie, Daniel GUEULLET évoque avoir eu un contact téléphonique, il tiendra Ludovic JULIEN au courant. Il pense qu'il serait bien de continuer à rechercher un local pour des professionnels de santé.

Fin de la séance 22h

